



# Observatoire de la Famille

**Résultats de l'enquête 2011**

**«Parent et orientation scolaire  
dans le Calvados »**

**Rapport de synthèse réalisé par Gillonne Desquesnes**

**Sociologue - CERReV**

**(Centre d'Etude et de Recherche sur les Risques et les Vulnérabilités)**

**Université de Caen Basse-Normandie**

**Union Départementale des Associations Familiales du Calvados**

**49 rue de Lion sur mer – 14000 Caen**

# INTRODUCTION

## I. Contexte de l'enquête

Régulièrement, les parents d'élèves de l'enseignement secondaire sont confrontés à des décisions d'orientation (classes de troisième, seconde puis terminale). Ces mesures se prennent en concertation avec l'enfant, premier concerné, ainsi qu'avec la communauté éducative dont les interlocuteurs sont nombreux (enseignants, professeurs principaux, conseillers d'orientation professionnelle, directeurs d'établissement, *etc.*). Il ne s'agit pas, loin s'en faut, d'imposer une orientation qui irait à l'encontre du projet personnel et professionnel du jeune. C'est par le dialogue entre l'enfant, ses parents et l'équipe éducative que peut émerger et se construire le projet de l'enfant tout en respectant ses aspirations, ses goûts, sa personnalité et, bien sûr, en tenant compte de ses résultats scolaires. Dans ce processus, objet de cette enquête, les parents occupent une place essentielle. De leur implication, dans l'accompagnement de l'enfant, dépend l'orientation réussie et le succès scolaire de ce dernier. L'orientation scolaire est définie ici comme « le fait d'accompagner, d'aider son enfant à trouver les études qui le conduiront vers le métier qu'il aime ».

## II. Objectifs de l'enquête

Le thème de l'orientation scolaire concerne les UDAF, engagées auprès des familles. Cette enquête vise donc à obtenir des éléments de connaissance pour en savoir davantage sur la manière dont les familles vivent ou ont vécu l'orientation scolaire de leur(s) enfant(s), la manière dont s'est déroulé ce processus, les choix qu'elles ont été amenées à faire, le rôle des professionnels et les obstacles qu'elles ont rencontrés.

**Le premier objectif** de l'enquête est de cerner les représentations que les familles ont du parcours, autrement dit du processus d'orientation scolaire. Il s'agit d'identifier le rôle des parents, de cerner la manière dont s'impliquent les familles, les moyens qu'elles utilisent mais également les freins qu'elles rencontrent.

**Le deuxième objectif** de l'enquête consiste à mettre à jour la manière dont se sont effectués les choix d'orientation scolaire. Quels ont été les éléments pris en compte par les parents dans ce processus décisionnel et à quel moment ?

Enfin, **le troisième objectif** de l'enquête est d'analyser les représentations que les parents ont des dispositifs d'aide à l'orientation scolaire. Il s'agit notamment d'évaluer leur connaissance, leur utilisation et leur opinion des divers dispositifs existants et des acteurs.

### **III. Méthode de l'enquête**

Le questionnaire est national et repose sur un partenariat entre l'UNAF et la CNAF.

La population cible pour cette enquête est l'ensemble des ménages résidant dans le département du Calvados ayant au moins un enfant âgé de 11 ans. Durant l'été 2011, le questionnaire a été envoyé par voie postale à 3 000 ménages allocataires de la CAF correspondant à ces critères. Au final, 331 questionnaires ont été reçus, soit un taux de retour de 11 %. Les résultats de l'enquête portent sur les réponses des 330 questionnaires exploitables.

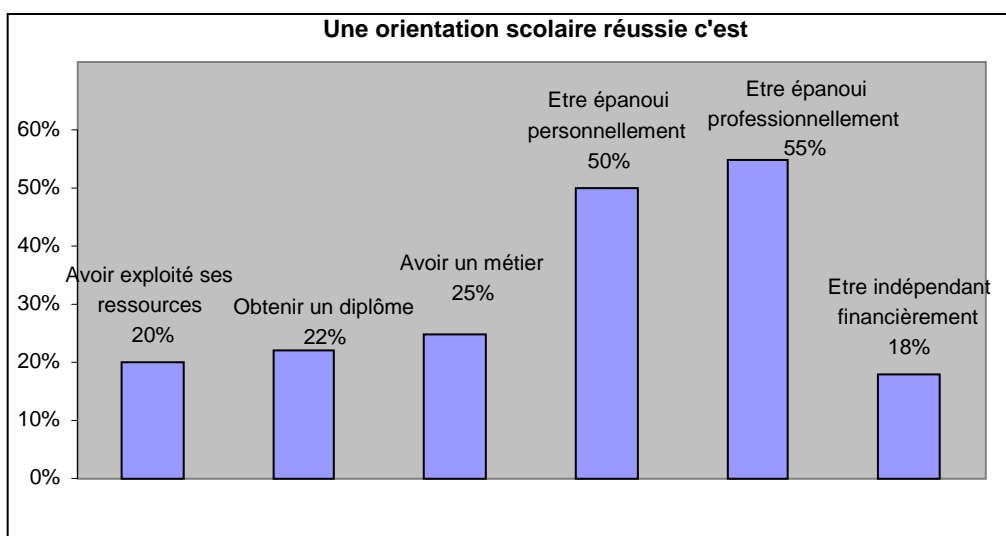
Les chiffres donnés ici présentent des pourcentages pondérés, autrement dit représentatifs de l'ensemble de la population du Calvados. L'échantillon obtenu diffère de la population du département sur plusieurs critères. Il existe :

- une sous-représentation des plus jeunes et des catégories intermédiaires
- une sur-représentation des personnes de plus de 45 ans, des familles monoparentales et des catégories aisées

Ainsi avons-nous procédé à un redressement des données en pondérant les individus à partir des informations fournies par le recensement de la population effectué par l'INSEE (1999) sur ces trois critères (âge, catégorie socioprofessionnelle, type de famille).

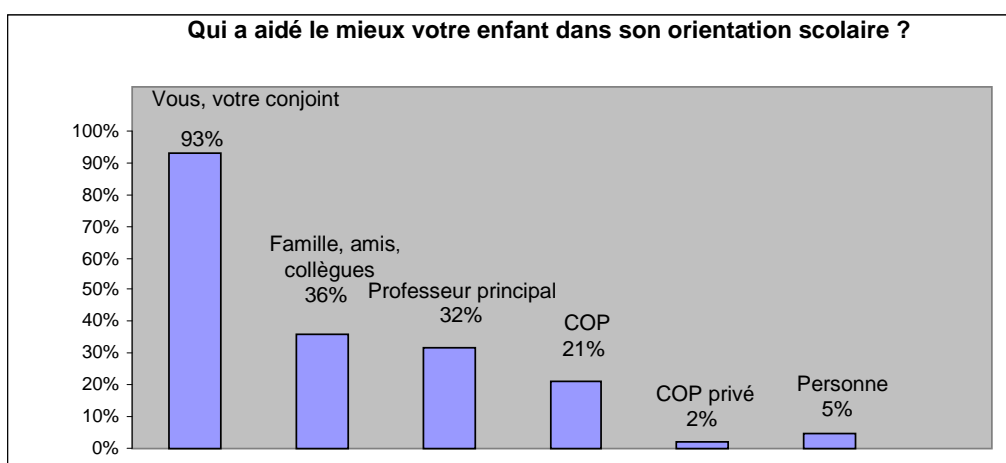
## PARTIE 1 : REPRESENTATION DU PARCOURS (ORIENTATION SCOLAIRE)

### I. Le primat de l'épanouissement de l'enfant



Une orientation scolaire réussie, c'est d'abord, pour les personnes interviewées, être épanoui professionnellement (55%) puis être épanoui sur un plan personnel (50%), avoir un métier (25%), obtenir un diplôme (22%), avoir exploité ses ressources (20%) et, en dernier lieu, être indépendant financièrement (18%). Les deux raisons les plus fréquentes concernent donc la question de l'épanouissement des enfants ou de la réalisation de soi, valeur centrale des parents d'aujourd'hui, en particulier dans les classes aisées et intermédiaires.

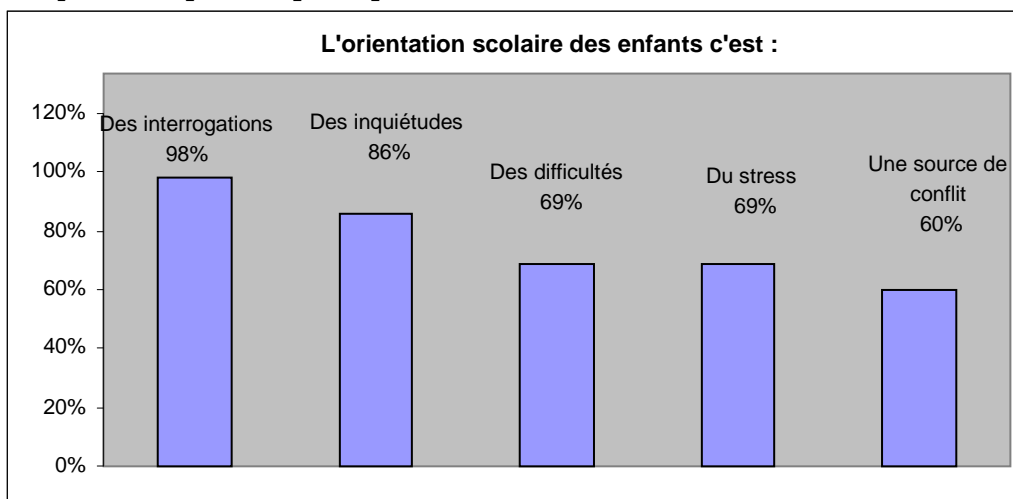
### II. Les différents acteurs de l'orientation scolaire



Le parent ou son conjoint sont les premières personnes impliquées dans l'orientation scolaire de l'enfant (93%) puis c'est la famille - les amis - les collègues (36%), le professeur principal (32%) et le Conseiller d'orientation psychologue (COP) (21%). Le psychologue privé n'est pratiquement jamais cité. Cinq pour cent des personnes interviewées ne mentionnent personne et ce sont plus souvent des familles monoparentales qui déclarent par ailleurs plus de stress et de difficultés que les autres.

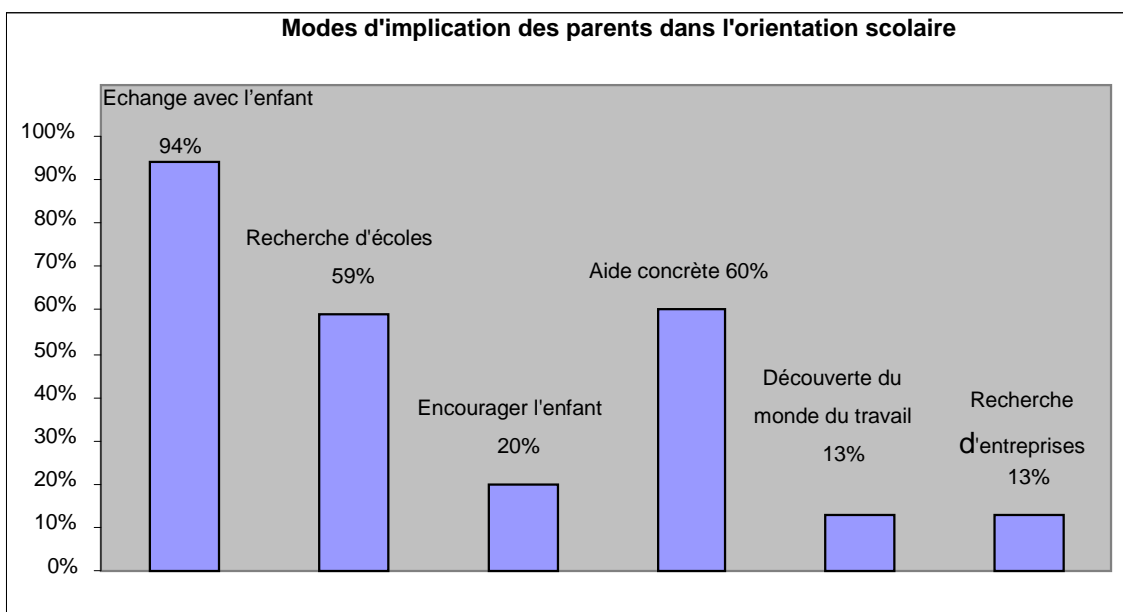
Il est à noter que les catégories sociales modestes mentionnent plus fréquemment que les autres classes l'aide des conseillers (professeur principal, COP). En outre, les parents qui disent avoir impliqué un conseiller sont plus souvent ceux qui estiment avoir été en difficulté dans l'orientation de leur enfant et qui manquent d'information. L'image négative que les parents ont de l'équipe éducative est également en lien avec la non-implication des parents dans l'orientation scolaire.

### *Des parents inquiets et qui se questionnent*



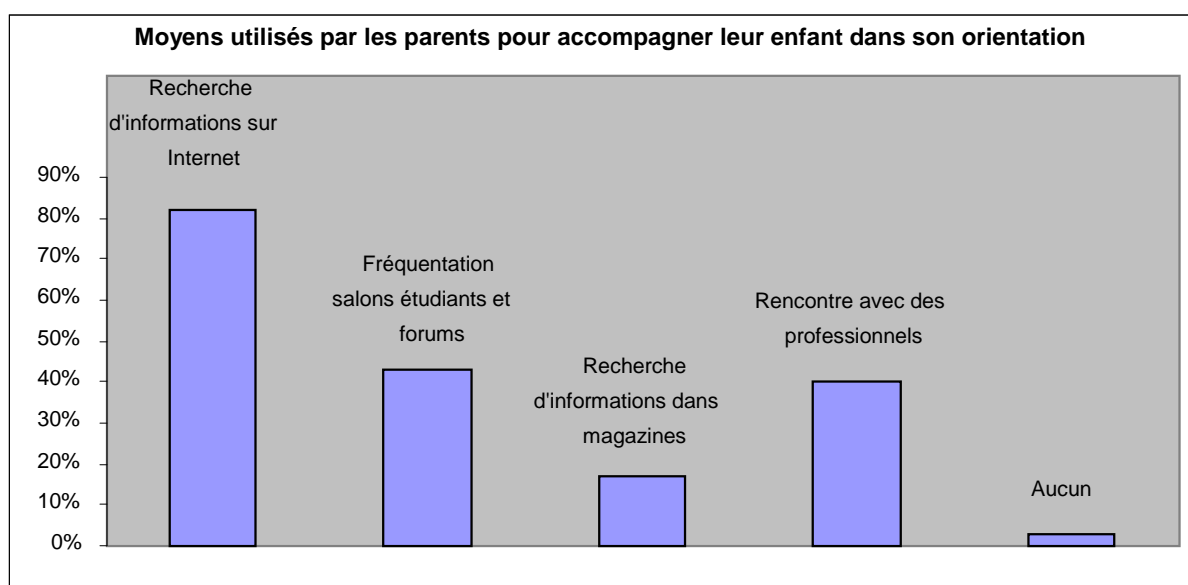
De manière générale, l'orientation scolaire des enfants demeure, pour les parents interrogés, une source d'interrogations (98%) et d'inquiétudes (86%) nombreuses. Elle génère également du stress et des difficultés (chacun 69%). De façon nettement moins fréquente, elle est une source de conflit (29%). Les analyses croisées montrent en outre que les parents qui impliquent le professeur principal et le COP sont ceux qui déclarent, plus que la moyenne, avoir beaucoup d'inquiétudes, qui expriment des difficultés, du stress et pour qui l'orientation est une source de conflit.

### **III. Des parents très impliqués**



L'orientation ne s'impose pas de façon autoritaire par les parents, échanger, dialoguer avec son enfant sur son choix est la réponse la plus fréquemment donnée (94%). Ces derniers aident ensuite à rechercher des écoles correspondant au choix d'orientation de l'enfant et, concrètement, l'accompagnent lors de son inscription dans des établissements scolaires (59% chacun). En troisième lieu, certains parents, en particulier ceux de milieux aisés, encouragent leur enfant à poursuivre des études longues (20%). Enfin, dans une moindre mesure, ils aident à découvrir le monde du travail et assistent l'enfant dans sa recherche d'entreprise pour sa formation en alternance (13% chacun). Retenons que les parents qui déclarent ne pas échanger avec leur enfant sont ceux pour qui l'orientation scolaire est une source de conflit importante.

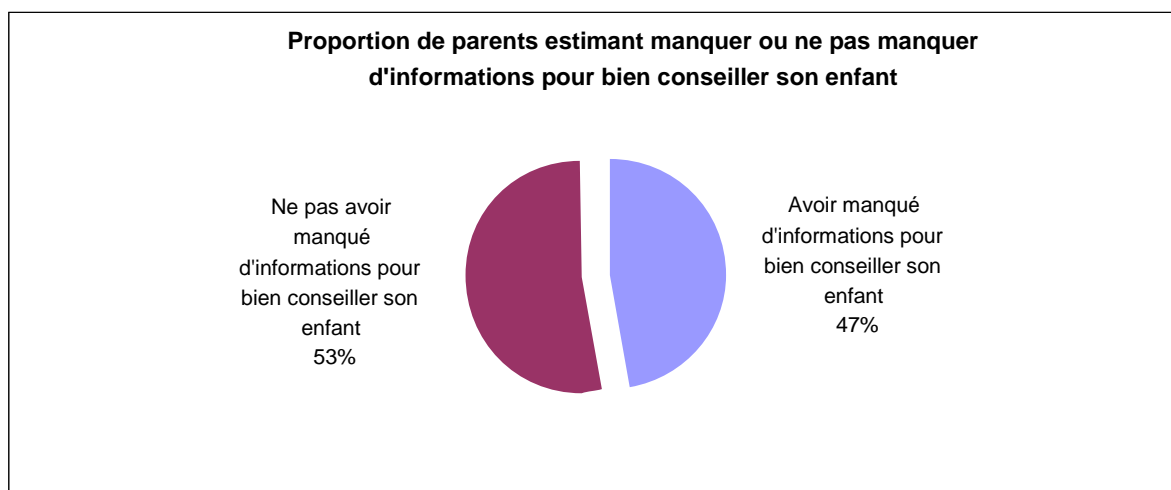
### *Une variété de moyens mobilisés*



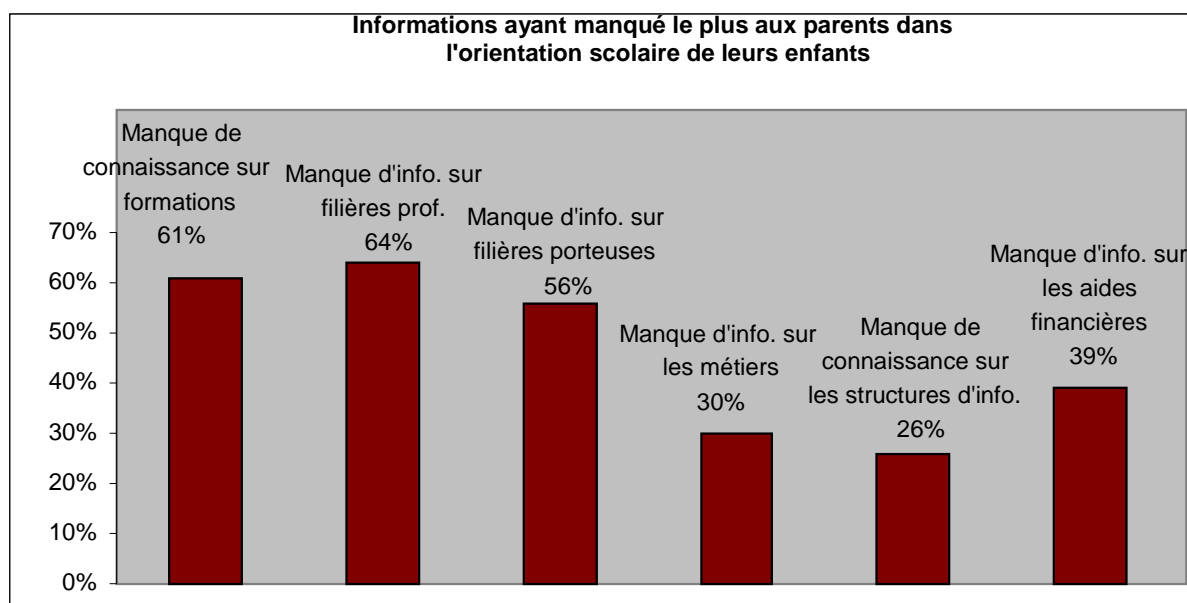
Les techniques utilisées par les parents pour aider leurs enfants dans leur orientation scolaire sont plurielles. Les nouvelles technologies de l'information et de la communication constituent le moyen le plus fréquemment employé par les parents (82%), puis de façon moindre, ils participent à des forums de rencontre avec des professionnels ou à des salons d'étudiants (43%) ainsi qu'à des rencontres avec des professionnels (40%).

Enfin, ils recherchent des informations dans des magazines ou des revues spécialisées (17%), cette dernière méthode est plutôt caractéristique des milieux aisés. Trois pour cent estiment ne mobiliser aucun moyen. Les parents qui se déplacent dans les salons et rencontrent des professionnels sont tout particulièrement ceux qui estiment manquer d'informations.

### *Presque la moitié des parents manque d'information*

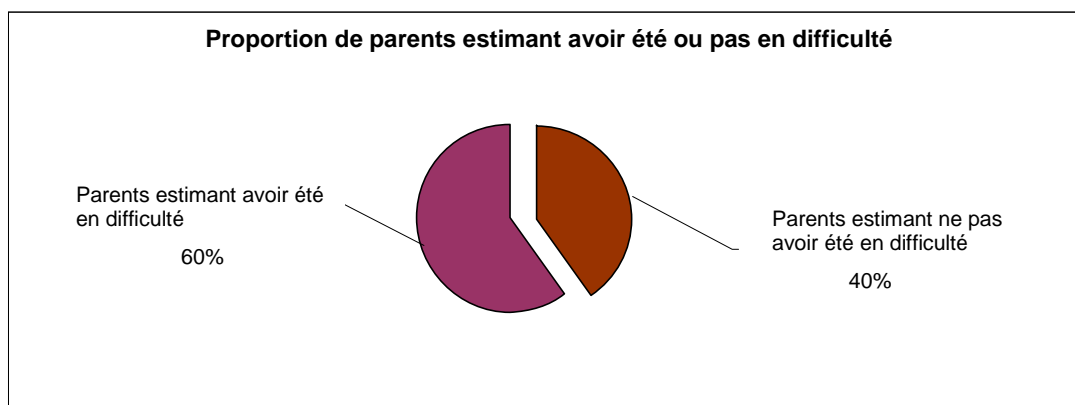


Près de la moitié des parents interrogés estiment manquer d'informations pour bien conseiller leur enfant.



Quand il leur est demandé quels renseignements leur ont le plus manqué, les parents évoquent d'abord le manque d'information sur les filières professionnelles (64%), sur les formations existantes (61%) et sur les filières porteuses en matière de débouchés (56%). Dans une moindre mesure, ils mettent en avant le manque d'information sur les aides financières (39%), les métiers existants (30%) et les structures d'information sur l'orientation (26%).

## Une proportion importante de parents s'estime en difficulté pour accompagner leur enfant

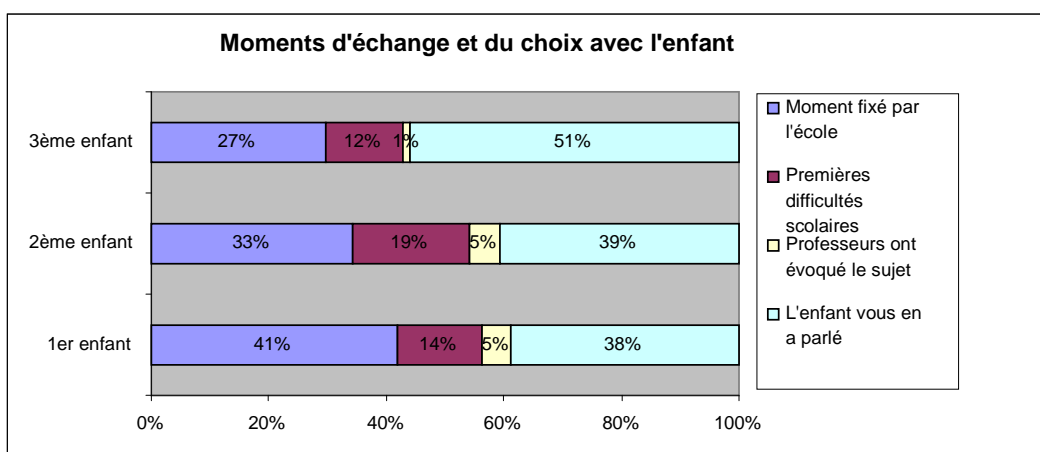


Près des deux tiers des parents de l'échantillon disent avoir été en difficulté pour accompagner leur enfant en matière d'orientation scolaire. Les parents qui se pensent en difficulté sont le plus souvent titulaires d'un niveau V<sup>1</sup> (CAP-BEP). Les parents en difficulté pour accompagner leur enfant présentent un profil particulier. Ce sont ceux qui disent rencontrer le plus de difficultés, de stress, d'inquiétudes et pour qui l'orientation scolaire entraîne beaucoup de conflits.

Les parents se sentant en difficulté sont en outre ceux qui estiment avoir eu une orientation par défaut pour leur enfant, celui-ci ayant plus souvent des problèmes scolaires. Enfin, ce sont ceux qui, plus que la moyenne, choisissent d'accompagner concrètement leur enfant pour son inscription dans une école, qui aident à la découverte du monde du travail et à la recherche d'entreprises. En revanche, le sentiment d'être en difficulté n'est pas lié au manque d'information.

## PARTIE 2 : ANALYSE DU CHOIX D'ORIENTATION

### I. Moments d'échange



Pour le premier enfant, les échanges parents-enfant sur l'orientation scolaire ont lieu au moment fixé par l'école (41%) puis lorsque l'enfant en parle de lui-même (38%).

<sup>1</sup> Classification des niveaux de diplômes selon l'INSEE.

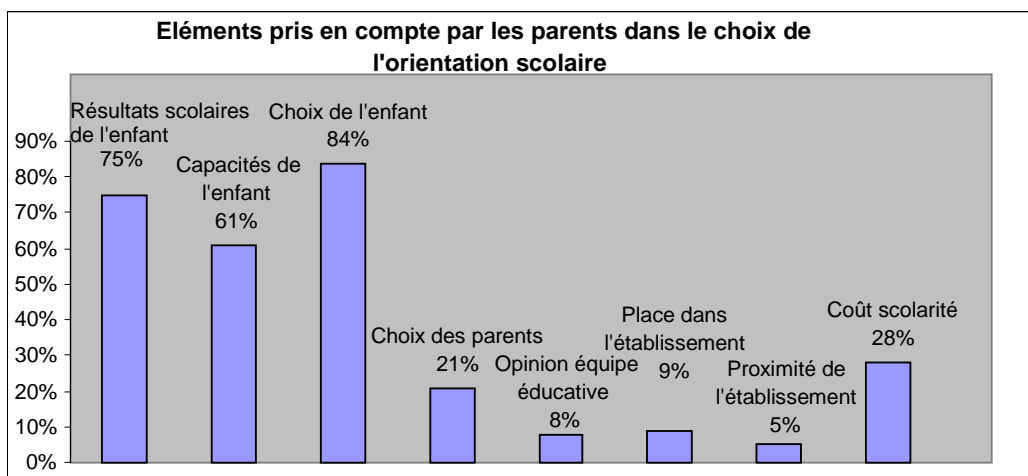


Dans une moindre mesure, l'orientation de celui-ci est abordée lors des premières difficultés scolaires (14%) et de façon marginale lorsque les professeurs l'évoquent (5%).

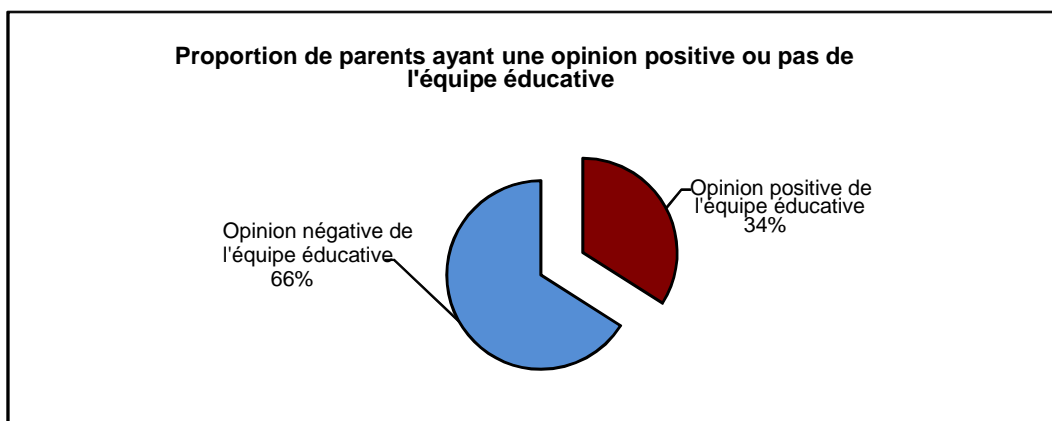
Pour les deuxième et troisième enfants, les discussions ont lieu à l'initiative de l'élève puis au moment fixé par l'école, lors des premières difficultés scolaires et, de manière moins fréquente, lorsque les professeurs évoquent le sujet.

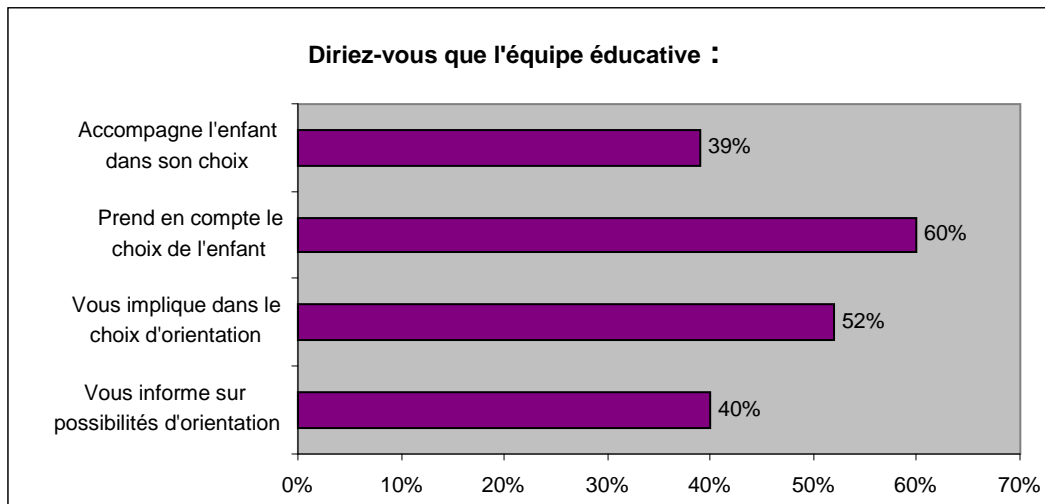
Le moment où le parent parle la première fois d'orientation scolaire avec son enfant n'est pas indépendant des catégories socioprofessionnelles. Les catégories aisées évoquent plutôt l'orientation scolaire au moment fixé par l'école et lorsque les professeurs abordent le sujet. Les milieux modestes discutent de ce thème lorsque l'enfant en parle la première fois et lors des premières difficultés.

## II. Éléments déterminants du choix d'orientation



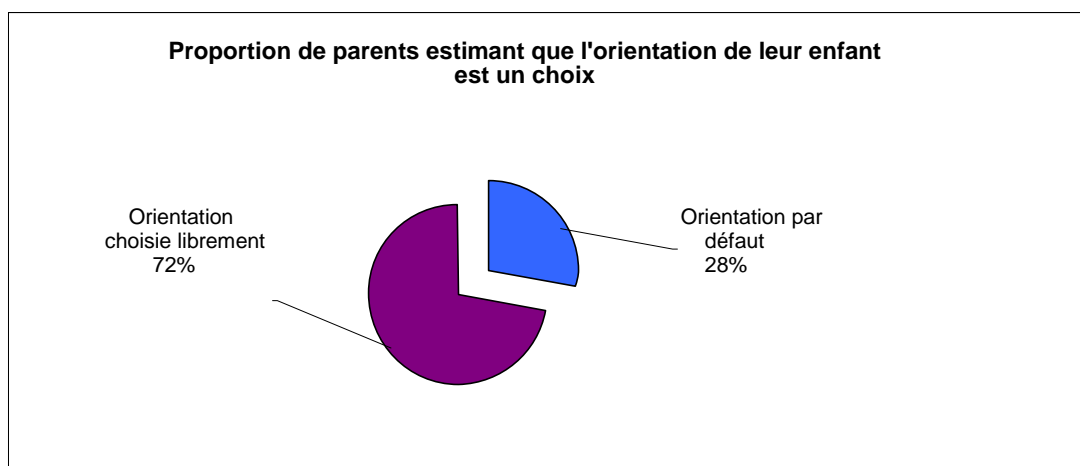
Les éléments qui comptent ou qui ont compté pour les parents dans la décision d'orientation scolaire sont d'abord le choix de l'enfant (84%) puis les performances scolaires (75%) et les capacités de l'enfant (61%). Pour un peu plus d'un quart des personnes (28%), les coûts de la scolarité ou de la formation sont également à prendre en considération. De façon très peu fréquente, sont évoqués la place disponible dans les établissements (9%), l'opinion de l'équipe éducative (8%), la proximité de l'établissement (5%) et le choix personnel des parents (2%).



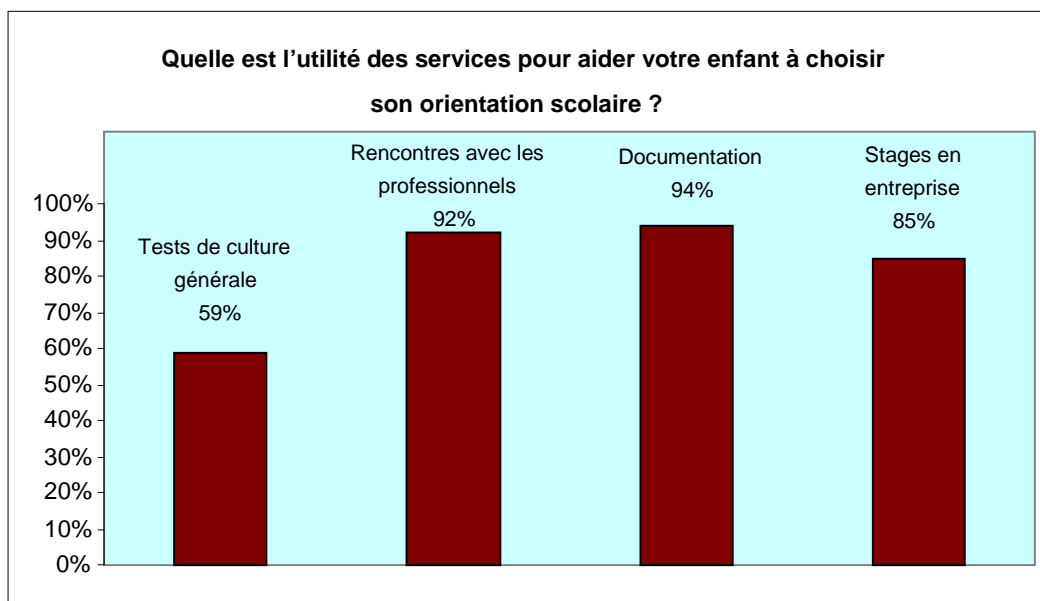


Globalement, une majorité de parents estime que l'équipe éducative, dont l'image est négative, prend en compte le choix d'orientation de l'enfant (60%). Une moitié pense avoir été impliquée dans ce choix. En revanche, quatre personnes sur dix seulement estiment avoir été informées sur les possibilités d'orientation de l'enfant. La même proportion pense que l'équipe éducative a accompagné l'enfant dans son choix d'orientation.

Les milieux modestes expriment plus de satisfaction quant au rôle de la communauté éducative en matière d'information, d'implication et d'accompagnement que les catégories socioprofessionnelles favorisées.



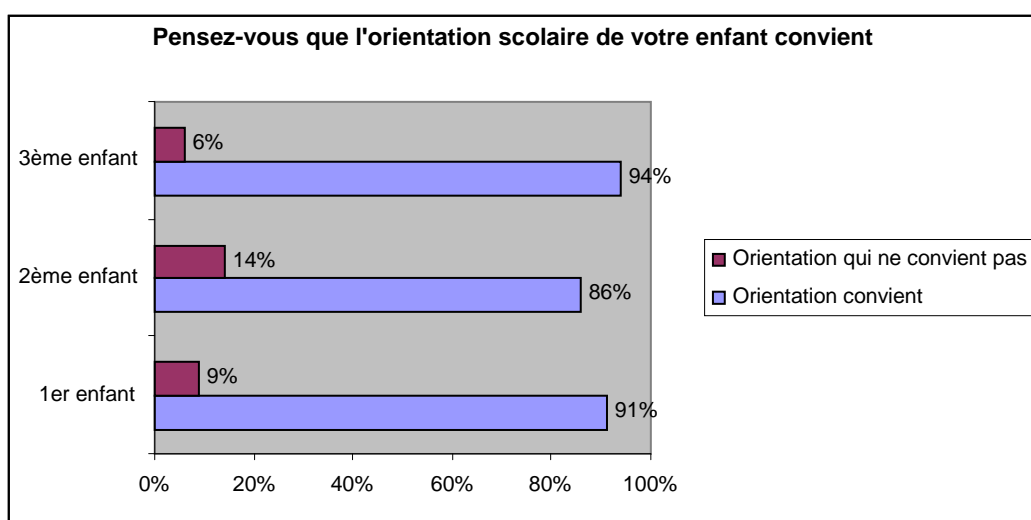
Presque les trois quarts des parents pensent que l'orientation de leur enfant a été choisie librement, ce sont plutôt des couples. Les familles monoparentales subissent plus que les autres une orientation par défaut.



Comment sont évalués les services pour aider les enfants à choisir leur orientation scolaire ? Ce qui semble d'abord utile aux parents, c'est la documentation (94%) puis les rencontres avec les professionnels (92%) ainsi que les stages en entreprise (85%). En revanche, les tests de culture générale sont estimés moins indispensables (59%).

Les rencontres avec les professionnels ainsi que les stages en entreprise sont jugés moins nécessaires par les catégories aisées et plus utiles par les milieux modestes et les catégories intermédiaires. Les tests sont estimés inutiles par ceux qui disent avoir, ou avoir eu, une orientation librement choisie.

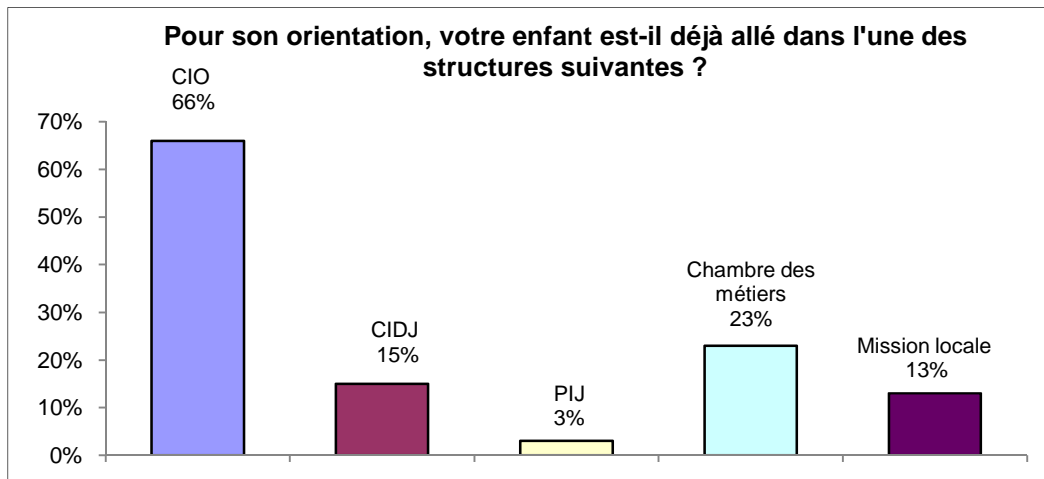
### III. Avis sur le choix d'orientation



Dans l'ensemble, les parents estiment que l'orientation leur convient tout à fait. Les chiffres diffèrent peu selon le rang de l'enfant dans la fratrie. Les parents pensant que l'orientation scolaire convient estiment aussi qu'elle a été librement choisie. Rajoutons que les parents déclarant que l'orientation ne convient pas sont ceux qui se sentent en difficulté pour accompagner l'enfant.

## PARTIE 3 : REFLEXION DES FAMILLES SUR LES DISPOSITIFS D'AIDE A L'ORIENTATION SCOLAIRE

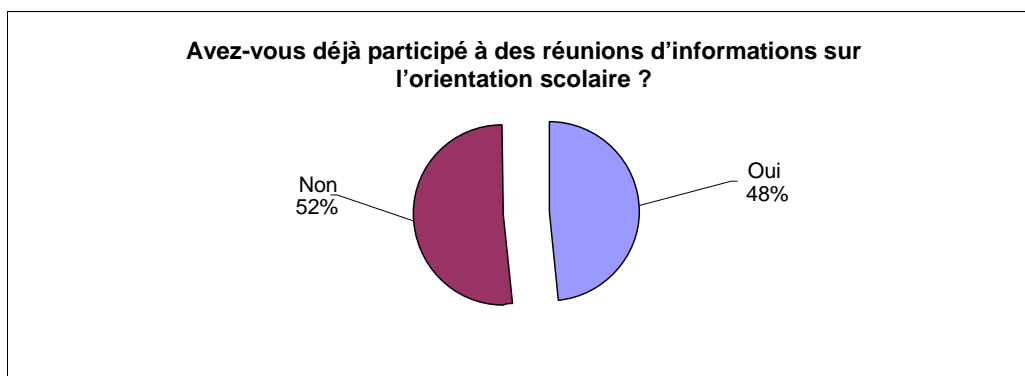
### I. Connaissance des aides



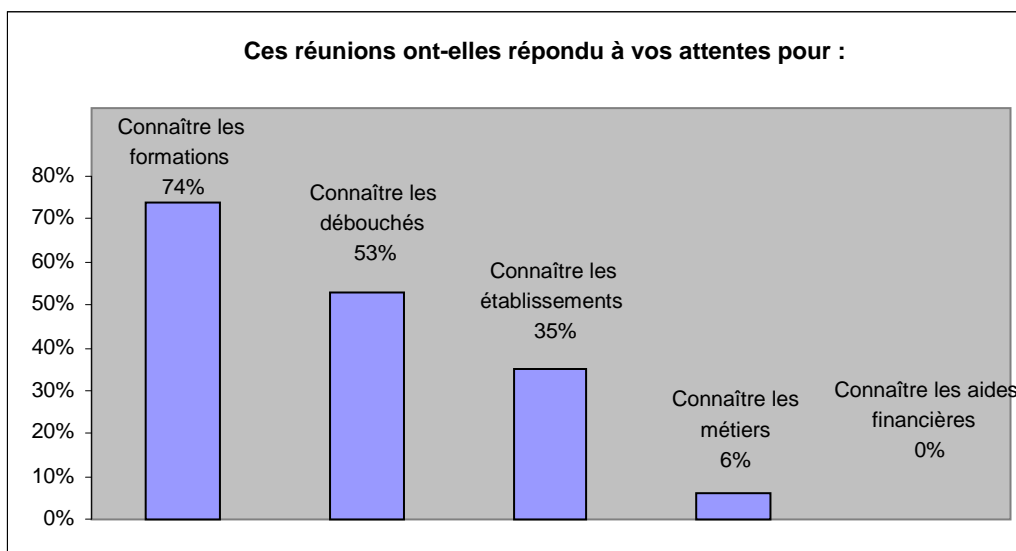
Les deux tiers des enfants des enquêtés ont fréquenté un Centre d'information et d'orientation (CIO) puis la Chambre des métiers pour un petit quart d'entre eux (23%). La Mission locale, qui n'accueille pas le public scolaire, est fréquentée par 13% des enfants des enquêtés et le Centre d'information et de documentation jeunesse (CIDJ) par 15%. Seul, le Point d'information jeunesse (PIJ) demeure une structure d'orientation peu connue et fréquentée de façon marginale (3%).

Un certain nombre de facteurs influencent la fréquentation de ces structures d'orientation. On peut notamment citer les catégories socioprofessionnelles (les classes modestes disent plus que les autres fréquenter la Chambre des métiers et la Mission locale), les sentiments d'être en difficulté, de manquer d'information ainsi que le fait d'avoir un enfant ayant rencontré des difficultés scolaires.

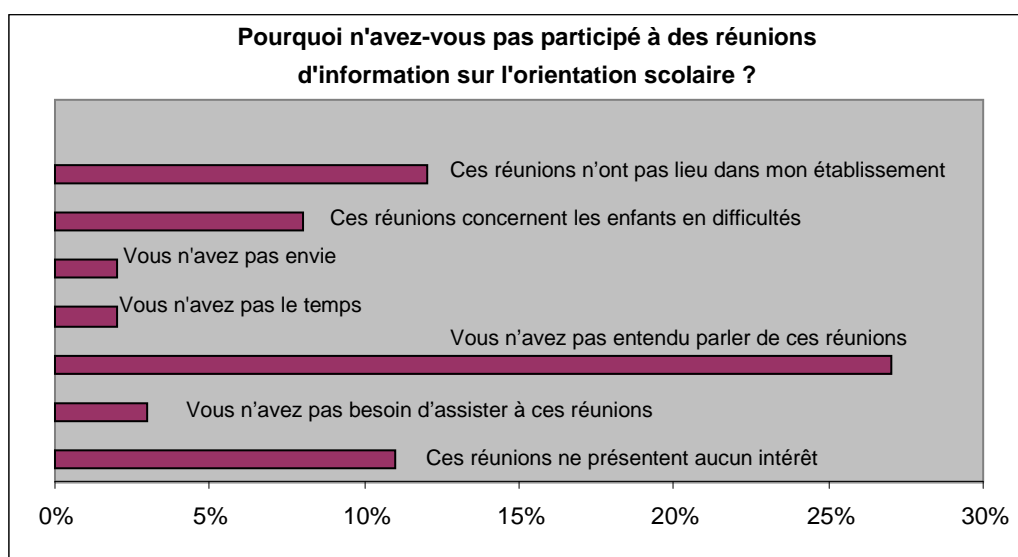
### II. Recours aux aides et aux dispositifs



Un parent sur deux a déjà participé à des réunions d'information pour l'orientation scolaire. Les parents qui y participent sont, sans surprise, ceux qui déclarent manquer d'information. Ils ont plutôt une perception positive de l'équipe éducative, ce sont plus souvent des familles issues des catégories intermédiaires et modestes. Les parents qui ne se rendent pas à ce type d'assemblées sont majoritairement ceux dont l'enfant a une orientation par défaut.



Ces réunions avaient d'abord pour objet de connaître les formations (74%) puis les débouchés (53%) et enfin les établissements (35%). La connaissance des métiers demeure marginale (6%) et aucun parent ne cite la connaissance des aides financières, jugée vraiment secondaire.



Quand les parents n'ont pas participé à ces réunions, c'est parce qu'ils n'en ont pas entendu parler (27%), parce qu'elles n'ont pas lieu dans l'établissement où l'enfant est scolarisé (12%) ou parce qu'ils estiment que ce type de réunion ne présente aucun intérêt (11%) et enfin parce que certains parents pensent que ce genre de réunion concerne plutôt les enfants en grande difficulté scolaire (8%). Les réponses « vous n'avez pas besoin d'assister à ce type de réunion » (3%), « vous n'avez pas le temps » (2%) et « vous n'avez pas envie » (2%) demeurent marginales.

Notons que les familles qui méconnaissent ce type de réunion sont, plus que la moyenne, issues des milieux modestes. Enfin, les parents qui déclarent que les réunions ne présentent aucun intérêt et que ces assemblées sont réservées aux parents d'élèves en grande difficulté sont plutôt les catégories socioprofessionnelles favorisées et les professions intermédiaires.

## CONCLUSION

Les résultats de l'enquête montrent que pour une très forte majorité de parents l'orientation scolaire réussie vise avant toute chose la réalisation de soi. Pour y arriver, les familles utilisent l'échange et le dialogue avec l'enfant. Quasiment tous les parents interrogés s'impliquent dans le processus d'orientation même s'il est source d'angoisse et de questions et soutiennent leur enfant.

Un ensemble de familles se distingue des autres par les nombreuses difficultés qu'elles rencontrent dans cette démarche : elles s'estiment dans l'embarras pour accompagner leur enfant, connaissent du stress, de nombreuses interrogations et inquiétudes. Elles ont, plus souvent que les autres, un enfant avec des problèmes scolaires et l'orientation de ce dernier s'est faite par défaut.

Les nouvelles technologies de l'information et de la communication sont les premières sources d'information utilisées par les parents. Ces derniers expriment justement manquer d'information qu'ils vont aussi quérir dans les salons d'étudiants ou lors de rencontres avec des professionnels.

C'est le plus souvent au moment fixé par l'école pour le choix d'orientation et lorsque l'enfant aborde de lui-même ce sujet, que les parents s'interrogent pour la première fois sur l'orientation. Les éléments essentiels dans la décision sont d'abord le respect du choix de l'enfant et ses performances scolaires. La documentation, les rencontres avec les professionnels et les stages en entreprise sont des services jugés utiles par les parents. Deux organismes sont principalement fréquentés par les familles : les CIO et la Chambre des métiers. Un parent sur deux a participé à des réunions d'information pour l'orientation scolaire.

Dans l'ensemble, les parents estiment que l'orientation de leurs enfants leur convient tout à fait. Si tel n'est pas le cas, nous apprenons alors qu'il s'agit d'une orientation par défaut, que l'enfant présente des problèmes scolaires et que le parent s'estime en difficulté. La majorité des familles pense toutefois que l'équipe éducative, dont elles ont une perception mitigée, prend en compte le choix de l'enfant. Les parents sont plus critiques quant à l'information qui leur est donnée sur les possibilités d'orientation.

Fortement déterminée par la position des individus dans la hiérarchie sociale, impliquant un certain nombre d'acteurs et de services autour de l'institution scolaire, l'orientation semble constituer un processus relativement obscur et anxiogène pour nombre de parents.